

DÉPLACEMENT AU CENTRE SOCIAL DU FAUBOURG DE BÉTHUNE À LILLE

PRIME D'ACTIVITÉ

DOSSIER DE PRESSE



CONTACT PRESSE :

Mélanie BRANCO,
conseillère presse de Patrick KANNER - 01 49 55 34 67
presse@ville-jeunesse-sports.gouv.fr

DÉPLACEMENT À LILLE

PRIME D'ACTIVITÉ : DÉJÀ 225 000 JEUNES BÉNÉFICIAIRES

Ce lundi 22 février, Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, se rendra à Lille (59), auprès de jeunes bénéficiaires de la prime d'activité.

La Prime d'activité, réforme phare du Gouvernement déployée depuis début 2016, vise à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes, et, parmi eux, des jeunes à partir de dix-huit ans.

Versée pour la première fois le 5 février, la prime d'activité est déjà un succès, avec un million et demi de travailleurs modestes bénéficiaires, dont environ 225 000 jeunes de moins de 25 ans. Au moins 1,2 millions de jeunes seront concernés par ce coup de pouce substantiel au pouvoir d'achat dès cette année. Cette prime représente par exemple 132 euros par mois pour un salarié célibataire au SMIC.

Dans le département du Nord, plus de 81 000 personnes ont d'ores et déjà touché la prime d'activité, dont 12,60 % de jeunes de moins de 25 ans.

Lors de sa visite, le ministre se rendra au Centre social du faubourg de Béthune, où le simulateur de la prime d'activité lui sera présenté. Il échangera avec des jeunes bénéficiant de la prime d'activité.

PROGRAMME

14h30 Arrivée du ministre au Centre social

14h45 Démonstration du simulateur par des jeunes volontaires en service civique, avec des jeunes bénéficiaires de la prime

14h50 Echange avec les jeunes usagers

15h20 Point presse

Centre social du faubourg de Béthune – 65 Rue Saint-Bernard, 59000 Lille

PRIME D'ACTIVITÉ - PRÉSENTATION

La prime d'activité, un coup de pouce pour les jeunes

Pourquoi ?

Pour soutenir financièrement les travailleurs aux rémunérations modestes.



Pour qui ?



Les jeunes de plus de 18 ans, au même titre que tous les travailleurs modestes, qu'ils habitent ou non chez leurs parents.

Comment ?

Faites votre demande en ligne à la Caf. La prime est versée tous les mois en fonction de votre situation au cours des trois derniers mois (le montant calculé sera identique sur 3 mois).



Si vous touchez le SMIC, vous pourrez percevoir **jusqu'à 137€/mois**



Quand ?

Faites votre demande dès aujourd'hui.

Le 1^{er} paiement interviendra le mois suivant.

Le renouvellement se fait tous les 3 mois.

Rendez-vous sur caf.fr
pour évaluer vos droits

La prime d'activité lancée en janvier 2016 est un véritable succès, avec déjà un million et demi de bénéficiaires au titre du mois de janvier. La quasi totalité des procédures d'attribution sont dématérialisées, ce qui est aussi un succès. Les usagers ont jusqu'au 31 mars pour demander la prime à la CAF à titre rétroactif pour le premier trimestre 2016.

Pour toucher la prime, il faut travailler, comme salarié ou comme indépendant. Et pour toucher la prime, il faut la demander. La demander auprès de la CAF, en ligne sur le site caf.fr, cela même si l'on n'est pas pour l'instant allocataire de la CAF.

La montée en charge de la prime d'activité doit se poursuivre énergiquement et le gouvernement invite tous les travailleurs modestes à se rendre sur le site internet de la CNAF pour simuler leurs droits.

Cette prime mensuelle est ouverte, sous conditions de ressources, à tous ceux qui travaillent : dans les entreprises, dans le secteur public. Elle est ouverte aux salariés mais aussi aux artisans, aux auto-entrepreneurs, aux agriculteurs. La prime est ouverte quel que soit le type de contrat de travail : CDI, mais aussi CDD, interim ou contrats aidés.

Au regard des revenus des habitants des quartiers prioritaires de la ville, au moins 60 % de ceux des habitants de ces quartiers qui travaillent pourront bénéficier de la prime.

Cette prime représente 132 euros par mois pour un salarié célibataire au SMIC, 97 euros par mois s'il gagne 1 300 euros, 245 euros par mois pour un couple au SMIC avec deux enfants.

LA PRIME D'ACTIVITÉ DANS LE NORD

Une prestation 100 % personnalisée pour une relation humanisée :

La CAF du Nord propose un accompagnement pour les personnes éloignées du numérique :

- l'ensemble des 10 points d'accueil permanents de la Caf du Nord sont équipés d'espaces numériques au sein desquels les allocataires sont accompagnés dans leur démarches
- 100 autres points d'accueil Caf garantissent aux allocataires un service de proximité sur l'ensemble du département.

Six volontaires du service civique ont été recrutés.

Un accueil sur rendez-vous est proposé pour les plus fragiles.

Dans le Nord, la prime d'activité est déjà servie à 81 100 ménages ce mois de février

- près de 111 139 personnes couvertes
 - Dont 12,60 % jeunes de moins de 25 ans
 - Dont 34,70 % de femmes
 - Dont 65,30 % d'hommes
- âge moyen : 37,6 ans
- 98 % des demandes ont été faites en ligne
- 180,60 euros : montant moyen mensuel de la prime versée